

GROUPE SOCIALISTE
« AUTREMENT AU PRADET »



Précisions sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Chers Pradétan(e)s,

Nous vous souhaitons une bonne rentrée et espérons que vous avez pu passer d'agréables vacances.

Lors du dernier Conseil Municipal, le 18 juillet, était abordée la question importante du schéma Départemental de Coopération Intercommunale, proposé par le Préfet du Var.

S'il nous paraît intéressant d'élaborer un projet qui vise : à réduire le nombre des instances actuellement coûteuses, à assurer une couverture intégrale du département par des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal) destinés à permettre le développement de projets structurants plus cohérents. Encore faut-il que ce projet soit minutieusement réfléchi tant sur le plan de la nouvelle organisation que de son coût, particulièrement en ce qui concerne la situation de TPM.

Or, le délai de réponse imposé (3 mois) et l'absence de toute simulation tant financière que fiscale, ne permettait pas de prendre une décision sereine et éclairée.

Nous avons donc voté pour le maintien du statu quo en matière d'intercommunalité et demandé qu'une large concertation, étayée par des études préparatoires indispensables, soit préalablement menée avec toutes les collectivités concernées.

Il convient aussi de rester extrêmement vigilant car ce projet ouvre la porte à la création d'une métropole (voulue par Monsieur FALCO) qui conduirait à dépouiller totalement les communes de leur libre-arbitre.

Or, sachez que TPM est la seule Communauté d'agglomérations du Var à avoir une fiscalité aussi élevée (246€ pour 144€ à Draguignan et 160€ à Fréjus) car sa mauvaise gestion ne lui permet pas de bénéficier de la totalité des dotations de l'Etat et conduit à des pertes financières (plus de 10 millions € cumulés) compensées par les contribuables de TPM avec un impôt supplémentaire que ne connaissent pas les deux autres communautés varoises qui n'ont pas eu à instaurer, comme TPM, de Taxe additionnelle mettant les ménages à contribution.

S'il est évident que l'intérêt des citoyens puisse justifier une décision unanime permettant aussi des économies d'échelle, encore faut-il que cette décision soit prise démocratiquement, rappelons que la Communauté d'Agglomération n'est pas élue par les citoyens.

Les élus socialistes du Pradet resteront vigilants et se battront pour que notre commune garde la maîtrise de ses décisions et ne subisse pas les égarements de choix politiques néfastes.

Groupe Socialiste

Paule Confortini - paule50@wanadoo.fr / 06.83.39.12.63

Alain Bogliolo - alain.bogliolo@yahoo.fr / 04.94.21.18.36